

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 mars 2017 N°312

Michel SAPIN et Christian ECKERT ont présenté les résultats de la douane pour 2016

Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances, et Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics, ont présenté ce matin à Bercy les résultats de la douane pour l'année 2016.

Ils ont salué les résultats remarquables des 16 700 agents dans tous les domaines d'action de la douane, de la protection du territoire Français et des citoyens, au soutien à l'activité économique du pays.

Les Ministres ont rappelé la politique de modernisation résolue menée par la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) depuis 2012. Ils ont souligné la mise en œuvre du plan de renforcement de la douane pour lutter contre le terrorisme a permis le recrutement, en 2016, de 499 agents supplémentaires. Ce sont en tout 1 000 agents qui seront recrutés d'ici à la fin de cette année dans le cadre du pacte de sécurité annoncé par le Président de la République en novembre 2015.

En 2016, dans le contexte de la menace terroriste, les services douaniers ont renforcé les contrôles aux frontières intra-Schengen, avec plus de 7 millions de personnes contrôlées. Les échanges de renseignements avec les autres services de lutte contre le terrorisme ont été multipliés par 4.

En ce qui concerne l'action de la Douane dans la lutte contre la fraude :

- 9,2 millions de contrefaçons ont été interceptées (il s'agit d'un record historique) ;
- 149,4 millions d'euros d'avoirs criminels ont été saisis ou identifiés (en augmentation de 170 % par rapport à 2015);
- 415,1 millions d'euros de droits et taxes ont été redressés, dont 150 millions d'euros de fraude à la TVA;
- 64,5 tonnes de cannabis, 11,7 tonnes de cocaïne (et 370 kg d'héroïne et 441,3 tonnes de tabacs de contrebande ont été saisies en 2016 ;

La douane s'est également attachée à être plus que jamais un soutien au dynamisme de l'économie française et à offrir un service d'aide à l'import/export contribuant à rendre la France et ses plateformes logistiques plus attractives pour les opérateurs du commerce international :





- le délai moyen d'immobilisation des marchandises est passé sous la barre des 4 minutes (3'52")
- 1 589 entreprises bénéficient désormais du label douanier OEA (Opérateur économique agréé);
- 2 458 entreprises ont été conseillées gratuitement (+ 6,2 % par rapport à 2015).

La douane a également accompagné les opérateurs dans la mise en œuvre du nouveau code des douanes européen entré en vigueur le 1^{er} mai 2016 et permis à la France de conserver la tête de la catégorie « commerce transfrontalier » du classement *Doing Business* de la Banque mondiale.

Enfin, la douane a perçu 76 milliards d'euros de droits et de taxes en 2016 (+ 8 %), avec un coût de perception en baisse constante, s'établissant à 41 centimes pour 100 euros collectés en 2016.

L'intégralité du document de présentation des résultats 2016 de la douane est consultable en ligne : http://www.douane.gouv.fr/Portals/0/fichiers/douane/resultat-2016/resultats-2016.pdf

Contacts presse:

Cabinet de Michel SAPIN: 01 53 18 41 13 / <u>sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04 / <u>sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>

